



Le label « aire marine éducative » pour les élèves

De l'école élémentaire de Port-Vendres

Le 4^{ème} Conseil de la Mer des enfants (CME) se tiendra ce vendredi 21 juin à partir de 14h30 sur la plage de l'OLI à Port-Vendres, en présence du Conseil départemental, du Parc Marin du golfe du Lion, de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), en partenariat avec la Mairie de Port-vendres et de Nostra Mar référent de l'opération. Les élèves des 3 classes de CM1-CM2 concernées et impliquées dans le projet feront le bilan de leurs actions et profiteront de l'occasion pour passer le flambeau aux élèves de CE2 qui intégreront le projet l'année prochaine, accompagnés de l'équipe pédagogique de l'école élémentaire.

Le grand moment pour ces jeunes élèves qui ont œuvré consciencieusement et passionnément pour notre petit bout de planète, c'est la récompense officielle : la remise du label AME (aire marine éducative) par le Parc Marin.

« Une aire marine éducative, c'est la rencontre d'une classe et d'une zone maritime littorale de petite taille. Accompagnés par un référent, les élèves et leurs professeurs prennent en charge sa gestion », expliquent les responsables de l'agence française pour la Biodiversité.

Outils d'éducation à l'environnement, le dispositif permet aux élèves de prendre en charge une plage avec toutes ses particularités, d'apprendre à la connaître, à poser un diagnostic pour élaborer ensemble des actions de gestion jusqu'à la prise de décision et la mise en place d'un suivi sur la zone.

Les travaux des élèves seront également récompensés par un super goûter servi à la Mairie de Port-Vendres ;

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT-VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT-VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com